

Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin,
le 25 octobre 2017





Ordre du jour

1. Avis de la CLE sur le Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire-Bretagne
2. Rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation – année 2016
3. Positionnement sur une possible entrée en révision du SAGE
4. Points divers



1. Avis sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire-Bretagne

Porteur du projet: Comité de bassin Loire-Bretagne

Période de consultation: 1^{er} mai au 31 octobre 2017

Consultation sous forme d'un questionnaire



1/ Principes et objectifs

Question posée : Partagez-vous les principes et objectifs du projet de plan ?

Complètement

Les enjeux du SAGE Val Dhuy Loiret ainsi que son objectif majeur d'atteinte du bon état concordent avec ceux envisagés dans le projet de plan faisant l'objet de la présente consultation.



Plan d'adaptation changement climatique

Pensez-vous qu'ils pourraient être complétés ?

Oui

Il manque un objectif d'acquisition/amélioration de la connaissance de l'impact du changement climatique à l'échelle des territoires et notamment des SAGE.

Concernant le SAGE Val Dhuy Loiret, l'Etablissement public Loire en tant que structure porteuse a déjà apporté quelques éléments plus territorialisés lors d'un Comité Syndical. Les débats issus de cette présentation en Comité ont montré l'intérêt des acteurs locaux pour le sujet, mais également les nombreuses questions restantes en suspens sur les conséquences concrètes pour le territoire. Sans réponse à ces questions, il apparaît difficile pour les décideurs et notamment les décideurs politiques de savoir dans quelle direction aller pour prendre en compte le changement climatique dans la déclinaison de leurs différents programmes.



2/ Vulnérabilité

Question posée : Partagez-vous les principes et objectifs du projet de plan ?

Assez

Les cartes présentées permettent de voir de grandes tendances à l'échelle de grands territoires, or à l'échelle du SAGE Val Dhuy Loiret qui ne fait que 330 km² cela n'est pas suffisant et cela ne répond pas à la demande de la CLE.

3/ Les cinq enjeux centraux du plan d'action

3.1 Les enjeux autour de la qualité de l'eau

Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la qualité listés dans le projet de plan ?

Complètement

3.2 Les enjeux autour des milieux aquatiques

Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour des milieux aquatiques listés dans le projet de plan ?

Assez

La mise en œuvre de la continuité écologique peut être un atout pour aider les espèces à remonter les cours d'eau afin de trouver de nouveaux habitats favorables à leur cycle de développement.

3.3 Les enjeux autour de la quantité

Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la quantité listés dans le projet de plan ?

Assez

Encore une fois, l'importance de l'échelle à laquelle sera traitée cette problématique est primordiale. La CLE rejoint le comité de bassin sur son analyse concernant le traitement des incidences du changement climatique dans son ensemble et non pas de façon compartimentée (quantité d'un côté, qualité de l'autre...).

3.4 Les enjeux autour des inondations et de la submersion marine

Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour des inondations et de la submersion marine listés dans le projet de plan ?

Assez

Les inondations qui ont eu lieu en juin 2016 sur une partie de la région Centre Val de Loire et notamment sur le bassin versant du SAGE Val Dhuy Loiret ont montré que le risque ne provenait pas forcément de là où l'on l'attendait (attente d'une crue de Loire or inondations du bassin via les cours d'eau locaux et la nappe souterraine) et que l'on peut s'attendre à des événements intenses plus fréquents de ce genre, conséquence probable du changement climatique. Les territoires doivent donc en avoir conscience et cela nécessite un énorme travail d'organisation et de coordination entre les différents acteurs. Un des enjeux majeurs identifiés par la CLE est la nécessité de développer encore plus cette coordination et organisation préalable indispensable en cas de gestion de crise.

3.5 Les enjeux autour de la gouvernance

Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la gouvernance listés dans le projet de plan ?

Assez

Le fait que les Commissions Locales de l'Eau apparaissent pour le comité de bassin comme des structures locales pertinentes pour une gestion concertée de la ressource pour prévenir les conflits autour d'une ressource moins abondante est une bonne chose car le fait de regrouper l'ensemble des acteurs de l'eau autour de la table est une des réelles plus-value de cette organisation.

Néanmoins, il est à souligner que les CLE sont de plus en plus sollicitées et qu'il est également important que les structures porteuses de ces procédures soient également renforcées afin d'assurer le bon déroulement des missions et la mise en œuvre des programmes d'actions.

Le paragraphe sur l'émergence des métropoles et des EPCI ayant une compétence « eau », devrait être clarifié pour que l'on comprenne bien que l'enjeu est dans la prise de relais de syndicats à l'échelle de petits bassins versants comme maîtres d'ouvrages et pas nécessairement dans l'émergence d'un nouveau lieu d'arbitrage entre acteurs, semblant concurrencer les Commissions Locales de l'Eau. En effet, les EPCI sont déjà membres des CLE.

4/ Les leviers d'actions, ou moyens d'agir

4.1 Les leviers d'actions pour la qualité des eaux

Les leviers d'action (ou moyens d'agir) identifiés dans le projet de plan concernant la qualité vous paraissent-ils pertinents, sur votre territoire, pour l'adaptation au changement climatique ?

Complètement

Les leviers identifiés correspondent au type d'actions mises en œuvre dans le cadre du contrat territorial Dhuy Loiret.



Plan d'adaptation changement climatique

Identifiez-vous d'autres leviers d'action concernant la qualité à porter à la connaissance du comité de bassin ?

Oui

Le rétablissement de la continuité écologique permettra de limiter les retenues d'eau et donc d'améliorer la qualité de l'eau. Ce levier est cité dans les leviers pour les milieux aquatiques mais il trouve également sa place ici.

Avez-vous connaissance d'autres actions mises en place sur votre territoire et favorable à l'adaptation au changement climatique dans le domaine de la qualité ?

Oui

Même si le changement climatique n'était pas visé spécifiquement dans cette mesure, il est à noter que l'ensemble des ouvrages présents sur la rivière Dhuy seront supprimés d'ici 2020 permettant une reconquête totale du cours d'eau ce qui aura pour effet d'améliorer entre autres la qualité de l'eau de ce cours d'eau. Ces actions sont conduites dans le cadre du contrat territorial Dhuy Loiret.

4.2 Les leviers d'actions pour les milieux aquatiques

Les leviers d'action (ou moyens d'agir) identifiés dans le projet de plan concernant les milieux aquatiques vous paraissent-ils pertinents, sur votre territoire, pour l'adaptation au changement climatique ?

Assez

Il est proposé dans les leviers de préserver les zones humides. Dans un premier temps à l'échelle des territoires il est déjà nécessaire de les identifier et ensuite diffuser l'information afin que celles-ci ne soient pas détruites dans le cadre de projets, ce qui arrive encore trop fréquemment.



4.3 Les leviers d'actions pour la quantité

Les leviers d'action (ou moyens d'agir) identifiés dans le projet de plan concernant la quantité vous paraissent-ils pertinents, sur votre territoire, pour l'adaptation au changement climatique ?

Assez

4.4 Les leviers d'actions pour les inondations et la submersion marine

Les leviers d'action (ou moyens d'agir) identifiés dans le projet de plan concernant les inondations et la submersion marine vous paraissent-ils pertinents, sur votre territoire, pour l'adaptation au changement climatique ?

Assez

Le levier de création de zones d'expansion de crues est un bon levier mais tant qu'il n'est pas tenu compte du tissu économique tel qu'évoqué dans les leviers faisant l'objet de débats, la mise en œuvre de ces zones semble compliquée, nous manquons d'outils.



4.5 Les leviers d'actions pour la gouvernance

Les leviers d'action (ou moyens d'agir) identifiés dans le projet de plan concernant la gouvernance vous paraissent-ils pertinents, sur votre territoire, pour l'adaptation au changement climatique ?

Complètement



Plan d'adaptation changement climatique

Avez-vous connaissance d'autres actions mises en place sur votre territoire et favorable à l'adaptation au changement climatique dans le domaine de la gouvernance ?

Oui

La Commission Locale de l'Eau a lancé la démarche des Assises de la rivière Loiret en 2016. A noter que cette démarche aurait pu être citée dans les projets des catégories précédentes dans la rubrique « améliorer et diffuser la connaissance ».

De par son mode de participation, ce projet est quelque peu novateur par rapport aux actions conduites habituellement sur le territoire. En effet, les Assises de la rivière Loiret ont pour objectif dans un premier temps d'apporter la connaissance à l'ensemble des acteurs et au grand public sur plusieurs thématiques liées à la rivière Loiret afin que le constat de son état actuel soit partagé par tous. Pour cela différents outils de communication ont été mis en œuvre : un site internet www.assises-riviere-loiret.fr ainsi qu'une page facebook www.facebook.com/assises/ afin de favoriser la participation de tous.

Dans un second temps la CLE a souhaité se projeter dans l'avenir en présentant au grand public une projection de l'état de la rivière en 2040 si aucune action supplémentaire de ce qui se fait aujourd'hui n'est réalisée. Pour construire ce scénario plusieurs hypothèses ont été utilisées et l'une des plus impactantes pour l'état futur de la rivière est le changement climatique. Les données utilisées sont celles tirées de la synthèse réalisée pour le compte de l'Etablissement public Loire à l'échelle des SAGE.

Toujours dans l'objectif de partager le plus largement possible, ces éléments seront présentés lors d'une grande manifestation publique le 16 septembre 2017 où une dizaine de stands seront tenus par les partenaires du projet (membre de la CLE, bureau d'études...) afin de débattre avec le grand public sur l'avenir souhaité pour la rivière Loiret.

L'objectif est bien de recueillir un maximum d'avis pour ensuite orienter les travaux de la CLE sur le devenir de cette rivière et les actions concrètes à y mener pour la sauvegarder.

2. Rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation – année 2016

- Activité de la CLE et du bureau
 - 4 séance plénières / 0 bureau
 - Avis de la CLE: 1 avis rendu
 - Résumés fournis par l'administration pour information : 6
- Etudes et autres démarches suivies
 - Assises de la rivière Loiret
 - Etude piézométrique
 - Suivi des espèces végétales envahissantes
- Tableau de bord 2016



Rapport d'activité 2016

- Actions de communication
 - Guide « SAGE Val Dhuy Loiret et documents d'urbanisme »
 - Lettre d'information du SAGE « l'Echo du Val » n°2
- Budget et financement

Salaires et charges	Animateur	43 400,11 €
	Assistante + Agent administratif + SIG	8 627,10 €
	Encadrement	7 117,20 €
	sous total	59 144,41 €
Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement	5 350,77 €
	sous total	5 350,77 €
Total		64 495,18 €

Communication	Site internet	486,88 €
	Impression lettre et routage, document	661,20 €
	Kakémonos	612,00 €
	Mise à jour tableau de bord	2 778,00 €
total		4 538,08 €

3. Positionnement sur une possible entrée en révision du SAGE

- SAGE compatible avec le SDAGE Loire-Bretagne (groupe de travail entre l'AELB et les services de l'Etat)
- Révision / Modification → différences de procédure / durée
- Pas d'obligation réglementaire d'entrée en révision
- Autres éléments à prendre en compte : SDAGE (2016-2021), Nouvelle DCE en 2019? ...



4. Points divers

- **Projet habiter l'eau**



Merci pour votre attention

www.sage-val-dhuy-loiret.fr

